

Résultats annuels 2016 conformes au plan de développement

Chassieu, le 22 mars 2017 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau, annonce aujourd'hui ses résultats annuels 2016.

Le Directoire, qui s'est réuni le 20 mars 2017, a arrêté les comptes annuels et consolidés du Groupe AMOEBA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces comptes ont été examinés par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 22 mars 2017. Les commissaires aux comptes ont effectué leurs travaux d'audit et n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces derniers.

(En K€)	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	126	141
Déploiement industriel	(652)	
Frais de R&D	(2 640)	(1 485)
Subventions	576	449
Marketing & Ventes	(1 073)	(647)
Frais généraux	(2 090)	(2 446)
Résultat opérationnel	(5 753)	(3 988)
Résultat avant impôts	(5 768)	(4 019)
Résultat net	(5 768)	(4 019)

Résultats annuels conformes aux anticipations

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2016 s'établit à 126 K€, principalement constitué de la redevance d'AQUAPROX pour 120 K€.

Les dépenses de déploiement industriel sont constituées des charges de personnel et des achats de consommables liés à la mise en place des dossiers de production et l'amélioration des procédés techniques.

Les frais de R&D sont liés au développement du biocide en milieu industriel.

Les subventions sont constituées uniquement du Crédit Impôt Recherche.

Les frais de marketing / ventes sont composés des charges de personnel et de frais de déplacement liés à la mise en place du réseau commercial.

Les frais généraux affichent une baisse sensible par rapport à 2015 due au transfert d'une partie de ces frais sur le déploiement industriel. Ils sont principalement constitués des salaires des fonctions support et d'honoraires.

En conséquence, le résultat opérationnel s'établit à -5 753K€ et le résultat net à -5 768 K€.

Une structure financière solide

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 18,6 M€ contre 10,6 M€ au 31 décembre 2015. Depuis la dernière clôture, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant total de 14,7 M€ (prime d'émission incluse et hors commissions et imputation des frais), par voie de placement privé auprès d'investisseurs européens et américains. Les dettes financières atteignent 3 M€ contre 1,9 M€ en 2015. Cette hausse correspond principalement au financement par crédit - bail de la première ligne de production du site de Lyon-Chassieu. Au 31 décembre 2016, la trésorerie était de 12 M€.

Une année 2016 marquée par la signature de nouveaux accords de distribution, l'obtention d'autorisations de procéder à des tests industriels en Europe et l'installation d'un site de production pilote au Canada.

Au cours de l'année 2016, AMOEBA a conclu de nouvelles lettres d'intention avec les distributeurs suivants en vue de la conclusion de contrats pour la distribution de ses produits à l'étranger, sous réserve de l'obtention préalable des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) requises dans la ou les juridictions concernées :

- la société AQUACONCEPT POLSKA pour la Pologne en janvier 2016 ;
- la société GREEN CHEMICALS pour la Turquie en mars 2016 et le Brésil en septembre 2016 ;
- la société AQUA-SERV pour 3 états aux Etats-Unis , en septembre 2016; et
- la société OXIDINE pour l'Espagne en décembre 2016.

Par ailleurs, AMOEBA a obtenu l'autorisation d'effectuer des tests industriels en Belgique (février 2016), en Italie (avril 2016) en Espagne et en Allemagne (septembre 2016).

Enfin, la Société a installé un nouveau site de production pilote à Montréal (Canada) capable de produire le biocide nécessaire aux tests industriels sur le continent Nord-Américain.

Poursuite de la dynamique en 2017

Au cours du premier trimestre 2017, AMOEBA a conclu trois nouvelles lettres d'intention pour la distribution de ses produits, respectivement aux Etats-Unis avec les sociétés Garratt Callahan et Kroff et en Italie avec la société NCR.

La société envisage par ailleurs de démarrer des tests de recherche et développement aux Etats Unis dès le second trimestre 2017.

Suite au rapport d'évaluation de l'ANSES, AMOEBA attend maintenant l'avis de l'Europe prévu fin 2017 pour envisager la commercialisation de son produit. AMOEBA estime avoir une situation de trésorerie suffisante pour poursuivre ses tests industriels en Europe et en Amérique du Nord et ses travaux de recherche et développement sur de nouvelles applications.



Prochains rendez-vous :

Assemblée Générale des actionnaires : le 22 juin 2017



A propos d'AMOEBBA :

AMOEBBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, listeria, ...). Cette solution entièrement naturelle apparaît comme une alternative aux traitements chimiques traditionnellement utilisés dans le monde industriel et répond aux nouvelles réglementations en matière de rejets chimiques dans l'environnement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€⁽¹⁾, AMOEBBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽²⁾. AMOEBBA poursuit ses démarches réglementaires en vue de l'obtention d'AMM pour l'ensemble des pays européens pour l'application « Tours Aéroréfrigérantes ». Basée à Chassieu (France), AMOEBBA est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015.

Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr